

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 119 juillet août septembre 2008 – 8 €

Dans ce numéro

Martin Tridon

Gendarmes icaunais



Photo : Église de Carisey
Cliché R. T.

Revue

DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

500 !

C'est le nombre de tables de mariages d'Ancien régime réalisées à ce jour par les bénévoles de la SGY et publiées par notre cercle. Cette vaste campagne de relevés a été lancée sur l'initiative de Pierre Le Clercq, vice-président de la SGY, le 29 août 1984, à l'occasion d'une assemblée plénière des membres de notre association.

Il aura donc fallu 25 années pour réaliser ces tables alphabétiques filiatives qui rendent de si grands services aux généalogistes amateurs et autres chercheurs. C'est aujourd'hui l'occasion de rendre hommage aux 202* bénévoles qui ont participé à cette immense entreprise. Ils ont mis les résultats de leur labeur au service de la collectivité et attendent simplement que leur travail soit reconnu et respecté. Toutes ces données, patiemment collectées par nos adhérents d'hier et d'aujourd'hui, ont été mises en ligne où chacun peut librement consulter une base de données riche de quelque 380 000 mariages.

Pour achever la couverture totale du département en répertoires de mariages d'avant 1792, il reste 16 tables à réaliser, dont 10 sont en cours de fabrication. On espère que le printemps 2009 verra l'achèvement total de cette œuvre collective sans précédent à laquelle ont participé :

Arrault Michel ; Attrait Catherine ; Audry Dominique ; Audry Jean-Robert ; Aufrère Bernard ; Baillif Bruno ; Baillet Dominique ; Bailly Véronique ; Bajou Claude ; Barbedor Laure ; Bellanger Jean Michel ; Bierent Georges ; Billaudot Jean ; Blandin François ; Blot Jean Robert ; Bonichon Geneviève ; Botte Françoise ; Bouchoux Madeleine ; Boudin Gilles ; Bougault Ginette ; Bougault Jean ; Bougriot Yvonne ; Bouillot Sylviane ; Bouquet Gérard ; Bourdier Colette ; Bourdillat Jacqueline ; Brenot Marcelle ; Breton Laurence ; Breuiller Adeline ; Brillaud Robert ; Bris Monique ; Budin Geneviève ; Bureau Michèle ; Cagnat Daniel ; Cailleux Didier ; Calle Stéphane ; Capdevielle Charles ; Chagniat Isabelle ; Chagniat Isabelle ; Chaguidanian Régine ; Champion Denise ; Charon Lydie ; Charry (de) Benoît ; Clause Emmanuel ; Cointre Marcel ; Collumeau Marie Christine ; Compérat Jean Louis ; Corrèze Henri ; Courrieux Guilène ; Dameron Maxime ; Daniel Danièle ; Darley André ; Darribere Virginie ; Delagneau Stéphane ; Deleu Denise ; Demeuré Auguste ; Denis Jean ; Desaiève Jean Paul ; Deslot Gabriel ; Devienne Mireille ; Dosnon Florence ; Dougy Lucienne ; Dozier Jean François ; Droin Daniel ; Droin Jean Paul ; Dubus Dominique ; Dupont Sonia ; Durand Jean-Luc ; Dusoulter Guy ; Esclavy Dominique ; Favrot Dominique ; Ferrier Florence ; Ferry Nathalie ; Ferry Vincent ; Fèvre Paul ; Fourey Paul ; Fournerat André ; Fraisse ; Frantz Eric ; Gaston Marie ; Gaucher Edith ; Georgin Guy ; Géron Robert ; Gillot Lucien ; Godeau Yves ; Gomez Josette ; Goupillon Jean Pierre ; Gourdain Claude ; Gourdain Monique ; Grapillard Bernard ; Guenette Monique ; Guérin Raymond ; Guyard Jacqueline ; Guyot Erick ; Gysse J. ; Hachen Colette ; Henry Philippe ; Hilf Ginette ; Hugot Didier ; Izambard Arlette ; Jésus Danielle ; Jolibois Patrick ; Jossot Paulette ; Jossot Pierre ; Jullien-Moreau Michèle ; Jung Anne Marie ; Jung Maurice ; Kéros Thierry ; Knockaert Corinne ; Laforest Claude ; Lagache Jean Christophe ; Lajon Sylvie ; Lalandre Brigitte ; Lamy Claude ; Lapôtre Bernadette ; Lapôtre Claude ; Lapotre Raymond ; Lasseron Pierre ; Laubry Alain ; Le Clercq Pierre ; Lebeschu Joël ; Lemaitre Anne ; Leterrier Guy ; Linstrumelle Jacqueline ; Loffroy Roger ; Louis Jacques ; Loury Odette ; Lugues Jean-Pierre ; Martiano Chantal ; Mayer-Savier Françoise ; Mellet Didier ; Ménétrat Michel ; Mercier Annie ; Meunier Etienne ; Michot Christiane ; Michot Didier ; Milot Claudine ; Mocquot Annick ; Mongeot Fabienne ; Monmusson Henry ; Montagne Alain ; Mousset Clotilde ; Nichèle Jocelyne ; Noël Alain ; Ormancey Patrick ; Paillery Paulette ; Paillery William ; Paoletta Jean ; Parly Didier ; Pasqualini Bernard ; Pautet Marc ; Pécatier Georgette ; Pécatier Jacques ; Péliissier Jean Pierre ; Péliissier René ; Perreau Jacqueline ; Perrot Michel ; Perroy Guy ; Perthuisson Yvette ; Picot Jean François ; Poitout Marie-Hélène ; Potherat François ; Poulet Dominique ; Poulet Marcel ; Poupon Alain ; Pradié Pascal ; Prévost Georges ; Prieur Christophe ; Prignot Michel ; Prince Simonne ; Prot Dominique ; Quenaudon Gérard ; Rétif René ; Rossier Claude ; Roy Véronique ; Ruche Sophie ; Saffroy Geneviève ; Sahuc Philippe ; Save Antoinette ; Sebelon D. ; Sébillault Bernadette ; Serdin Sylvaine ; Theveau Michel ; Thiault André ; Thibault Annie ; Timon Robert ; Tremereau Sylvie ; Truffot Jean Claude ; Vaillant Charlette ; Valot Michel ; Vandenbossche Eric ; Vaucoulon Gérard ; Vauthier Arnaud ; Vico Roger ; Vigreux Michel ; Villedieu Michel ; Vistel Bruno ; Voisselaing Christophe ; Weiss Jacques ; Wurtz Eliane ; Yvois-Bouc Marguerite ; Zlatoff Pierre.

* Nous n'avons pu déterminer les auteurs de 35 tables ; que ceux qui ne se retrouvent pas ici nous le fassent savoir afin que nous puissions honorer leur travail.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot 89000 – Auxerre

(03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes), Jacqueline Hahne (relations avec l'UGB),
Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillet.
Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*), Françoise Botte (trésorière adjointe)
Conseillers : Ginette Bougault, Eric Frantz, Edith Gaucher, Claude Laforest, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Liliane Laroche, Jean Paoletta (antenne *Chemins de Saint-Edme*), Marc Pautet (antenne de *Quarré-les-Tombes*), Jean-Pierre Péliissier, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Roland Rouaud, Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico.

La Vie extraordinaire de Martin Tridon

par Françoise BOTTE

La vie de Martin TRIDON aurait pu être banale, comme celle de beaucoup de ses contemporains, issus du même milieu. Néanmoins, ce fils d'un laboureur du Tonnerrois a eu une existence auprès de laquelle celle d'un personnage de roman, né de l'imagination fertile d'un écrivain, ferait pâle figure. La biographie de Martin TRIDON n'a rien d'une fiction : elle est basée sur des faits réels et vérifiables.

Martin TRIDON est le sixième enfant d'Edme mais le second de Marie BÂCLE, la seconde épouse de son père. Il a été baptisé à Méré (89) le 5 septembre 1752 et a eu pour parrain Martin LÉGER, garçon, et pour marraine Pauline LÉGER, fille d'Émile.

Il apprend le métier de cordier¹, peut être chez Pierre REGNARD, à Tonnerre. Ce dernier, cordier également, devient en effet son beau-père le 18 janvier 1779 lorsqu'il épouse sa fille Anne², dans la paroisse Notre-Dame de cette ville. Le 5 octobre 1779, un premier enfant est baptisé sous le prénom de Nicolas, dans l'église qui a vu la célébration du mariage de ses parents, (parrain Nicolas MARION, son aïeul, marraine Marie TRIDON -sœur de Martin-).

La famille s'installe ensuite à Chablis (89)³ où est baptisée, le 23 mai 1782, Anne (parrain Claude Philibert PARIS, tonnelier ; marraine Anne HUMBERT, fille de Christophe et de Françoise PIESPOU). Cette enfant meurt à l'âge de 3 semaines, le 16 juin 1782. C'est ensuite un enfant des époux, âgé de 3 ans et demi, qui décède le 14 septembre 1783. Bien que celui-ci soit prénommé Pierre dans l'acte, il s'agit vraisemblablement de Nicolas, le premier enfant du couple. Puis, c'est Anne REGNARD qui "*meurt dans l'accouchement*" le 20 octobre 1783. Elle était âgée de 25 ans.

Devenu veuf, Martin se remarie le 12 janvier 1784 avec Marguerite MIGNERET, fille de Lazare, tixier, et de Jeanne FOULLEY.

Elle lui donnera 4 enfants : Marguerite Anne, baptisée le 15 avril 1785 (parrain Léger François SAUTUMIER, marraine Marie Anne PETIT, femme de Nicolas BOISSEAU) ; Marie Madeleine baptisée le 2 novembre 1786 (parrain Edme Pierre Mathieu BAVOIL, fils de Pierre, boulanger, marraine Madeleine PIC, fille de Jean Baptiste), qui meurt à l'âge de 10 jours le 11 novembre 1786 ; Françoise Marguerite baptisée le 22 mai 1788 (parrain Rémi BLANC, charpentier, de Percey -89-) marraine Françoise GODARD, fille de feu Gabriel, laboureur) et Marie Jeanne Marguerite, baptisée le 18 octobre 1790 (parrain André MARION, vigneron, marraine Françoise LEJEUNE, fille de François, vigneron). Cette dernière meurt à l'âge de 7 semaines le 3 décembre 1790.

¹ A peu près à cette époque, un haras, grand consommateur de cordes est installé à Tonnerre, ce qui explique peut être le choix professionnel de Martin et conditionne le lieu où il apprend ce métier.

² Elle a pour mère Marie DESCAVES.

³ Sauf indication contraire, tous les événements qui seront cités par la suite ont eu lieu à Chablis (89).

Sa seconde épouse survit de peu à cet enfant puisqu'elle meurt le 20 février 1791. Elle avait 31 ans.

Voilà donc Martin veuf pour la seconde fois. Il prend alors une troisième femme, Marie VALLET, fille de François et Marie GUYOT, qu'il épouse à Carisey (89) le 13 juin 1791.

Le 9 juillet 1791, à peine un mois après ce mariage, c'est sa mère, âgée de 72 ans, qui meurt dans sa maison. Elle était veuve depuis le décès de son mari survenu le 27 octobre 1787 à Dyé (89).

Un an plus tard, le 6 juin 1792, son épouse lui donne un enfant : Marie Geneviève, baptisée le lendemain et dont le parrain est Edme GOULEY (signe GOULLEY), vigneron, et la marraine Geneviève VALEY (signe VALLET), fille majeure de la paroisse de Carisey (89).

Mais cette union est de courte durée et le veuvage s'impose à nouveau à lui le 13 septembre 1793.

Il s'unit alors pour la quatrième fois et épouse le 3 Prairial an 2 (22 mai 1794) Marie Jeanne NAUDET, née le 19 août 1763, fille de Pierre⁴, vigneron, et de Marie JEANNIN.

Le 14 floréal an 3 (3 V 1795), le premier enfant du couple est sur le point de naître. Mais le travail de la future mère est difficile, au point que Martin TRIDON doit appeler Marie THOMAS, veuve BEAU, matrone de la commune, sur les 8 heures du soir. Si elle parvient à délivrer la parturiente, l'enfant est mort lorsqu'il se présente. C'était une petite fille, déclarée le lendemain par son père. Viennent ensuite, Martin né le 24 Germinal an 4 (13 avril 1796), déclaré le lendemain par son père qui signe l'acte, mort le 24 Thermidor an 6 (11 août 1798), puis Marie Jeanne née le 13 Thermidor an 5 (31 juillet 1797), appelée Rosalie à son décès, le 9 Messidor an 6 (27 juin 1798), à nouveau un enfant (c'était un petit garçon) qui meurt aussitôt après sa naissance le 8 Pluviôse an 8 (28 janvier 1800), puis Catherine Adelle, née le 18 Vendémiaire an 10 (10 octobre 1801) et enfin Paul Martin.

La naissance de Paul Martin m'a, tout d'abord, posé un petit problème. Celui-ci se marie le 15 janvier 1838 à Tonnerre (89) à l'âge de 34 ans⁵, et cet acte fait mention de sa naissance à Auxerre (89), mais lorsqu'il meurt le 5 novembre 1879, âgé de 77 ans⁶, également à Tonnerre, il est dit né à Chablis. Deux lieux de naissance, cela fait beaucoup pour une seule personne. Je consulte donc les registres de naissance de l'année 1803, d'abord à Chablis, où je savais ses parents établis : rien, puis à Auxerre.

⁴ 72 ans au mariage de sa fille.

⁵ Donc né vers 1804.

⁶ Donc né vers 1802. De ces deux dates, j'en déduit qu'il est né en 1803, à un an près.

C'est bien là qu'il est né, mais dans des circonstances particulières. En effet : il a vu le jour le 14 Messidor an 11 (3 juillet 1803), à 3 heures du soir, dans la maison du citoyen Louis BERTRAND, gardien de prison, 2 Cours du Prétoire. Son père est absent. Il a de suite été transporté à la Maison d'Humanité et confié par la mairie aux hospitaliers pour en prendre soin attendu l'urgence ; sur la réquisition faite par Anne JOLIBOIS, femme REMOND, sage-femme. Un BERDIN certifie que l'enfant a été déposé à la Maison d'Humanité¹. Il ne fait aucun doute que sa mère est emprisonnée lors de sa naissance.

Pendant ce temps, de 1801 à 1804, Martin verra mourir trois de ses enfants : c'est d'abord Marie Geneviève, la fille qu'il a eue avec Marie VALLET, qui meurt le 29 pluviôse an IX (18 II 1801). C'est lui-même qui déclare ce décès le lendemain, accompagné de François VALLET, 50 ans, cultivateur à Carisey (89) et oncle de l'enfant. Martin signe cet acte. Puis c'est Françoise Marguerite, la troisième fille née de Marguerite MIGNERET, sa seconde épouse, qui meurt le 5 frimaire an XI (26 XI 1802). Il déclare ce décès, le lendemain, accompagné de Jean-Pierre ROUSSEAU, un voisin. C'est enfin Marguerite Anne, sœur aînée de la précédente qui meurt le 16 floréal an XI (6 V 1803).

Sa quatrième épouse est voyageuse. Après avoir « été en villégiature » Auxerre, nous la retrouvons à Troyes (10) où elle est trouvée morte sur la place du marché au blé le 5 ventôse an XII (25 II 1804). Son décès n'est transcrit à Chablis que le 5^e jour complémentaire suivant (22 IX 1804), soit près de 7 mois après sa mort.

Martin, veuf pour la quatrième fois, ne désespère pas. Il n'attend d'ailleurs pas que le décès de Marie Jeanne NAUDET soit transcrit à Chablis et prend une cinquième épouse : Jeanne RAOULT, qu'il épouse à Carisey le 29 messidor an XII (18 VII 1804). Elle est la fille de Jean et Françoise GILTON, tous deux décédés à cette date, et la veuve de Louis VEZIN qu'elle avait épousé à Carisey (89) le 24 avril 1775. C'était son second époux et elle en était la seconde épouse. Lors de cette union, lui était veuf de Anne RABUAT qu'il avait épousée à Carisey le 24 avril 1775 alors qu'elle était veuve de Gabriel MARTIN qu'elle avait épousé le 18 août 1756 (toujours à Carisey). Ce premier époux de Jeanne RAOULT était alors, lui-même, veuf de Catherine HENRY !

C'est à Carisey (89), que, le 30 avril 1808, Martin quittera, à 55 ans, une vie bien mouvementée, mais quand même après avoir été veuf pour la cinquième fois, puisque sa dernière femme est décédée dans cette commune le 6 avril 1807. Sont-ils morts d'une épidémie ou des mauvaises conditions sanitaires qui

règnent à Carisey à cette date ? Peut être, car le 8 avril 1808, l'avocat CHEREST, demande au préfet de secourir les malades de ce village. Il suggère de faire intervenir les médecins de Tonnerre CARRÉ et CAMPENON, et pense que les odeurs qui proviennent du cimetière situé au milieu du village contribuent à l'insalubrité qui y règne.²

Martin TRIDON a-t-il des descendants ? Le fait que je n'en aie pas trouvé ne signifie pas qu'il n'y en ait pas. Sur les treize enfants que j'ai identifiés, deux, issus de son quatrième mariage, sont susceptibles d'avoir procréé : Catherine Adèle, née en 1801, pour laquelle je n'ai pas trouvé de décès, et Paul Martin, l'enfant né en prison. Après le mariage de ce dernier avec Joséphine BOUILLÉ³, née à Tonnerre, fille de Joseph, manouvrier et d'Edmée COUSTILLE, il quitte Roffey (89) où il habitait alors et s'installe à Tonnerre. Deux enfants y voient le jour : Paul, le 29 novembre 1839 et Victoire le 15 janvier 1847. Paul, soldat de deuxième classe au deuxième régiment d'infanterie de marine, section hors rang, participe à l'expédition du Mexique sous Napoléon III. Pris de fièvre algine au cours de cette campagne, il en mourra le 10 mars 1862, dans la ville mexicaine d'Oculcindo. Son acte de décès sera transcrit dans sa ville natale près de 6 mois plus tard, le 2 septembre. Quant à Victoire, elle mettra au monde une petite Sophie Julie, le 10 septembre 1865, née de père inconnu, qu'elle reconnaîtra officiellement comme sa fille le 6 octobre suivant. Ce bébé mourra le 3 août 1866, à l'âge de 10 mois. Je ne trouve plus, ensuite, de trace de l'existence de Victoire. Il est donc encore possible de trouver des descendants de Martin, par les femmes. Paul Martin, quant à lui, finira ses jours à l'hospice de Tonnerre : il y entre le 19 janvier 1878 et y meurt près de 2 ans plus tard le 5 novembre 1879. Joséphine BOUILLÉ, tout comme son époux, terminera son existence dans cet établissement le 14 mai 1878 où elle était entrée le 24 avril précédent. Tout comme son père, Paul Martin exerce la profession de cordier, mais il est dit manouvrier dans certains actes. Il ne savait pas signer son nom.

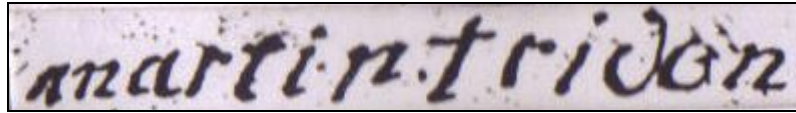
Voilà, telle que j'ai pu la reconstituer la vie peu commune de Martin TRIDON, marié cinq fois, veuf cinq fois, dont un des enfants est né en prison, dont une des femmes est retrouvée morte à des dizaines de kilomètres du domicile conjugal, sur une place publique, dont un petit-fils est mort au Mexique...

Des renseignements, fournis par Marcel Cointre, Jean-Paul Droin, Vincent Ferry, Marguerite Yvois, ont facilité mes recherches. Je les en remercie.

¹ L'enfant ne sera pas pour autant abandonné. C'est tout du moins ce que laisse penser la présence, comme témoin à son mariage, de Lambert TRIDON, cité comme son cousin germain.

² *L'Yonne au XIX^e siècle*, par Henri FORESTIER, première partie, tome 1, page 336.

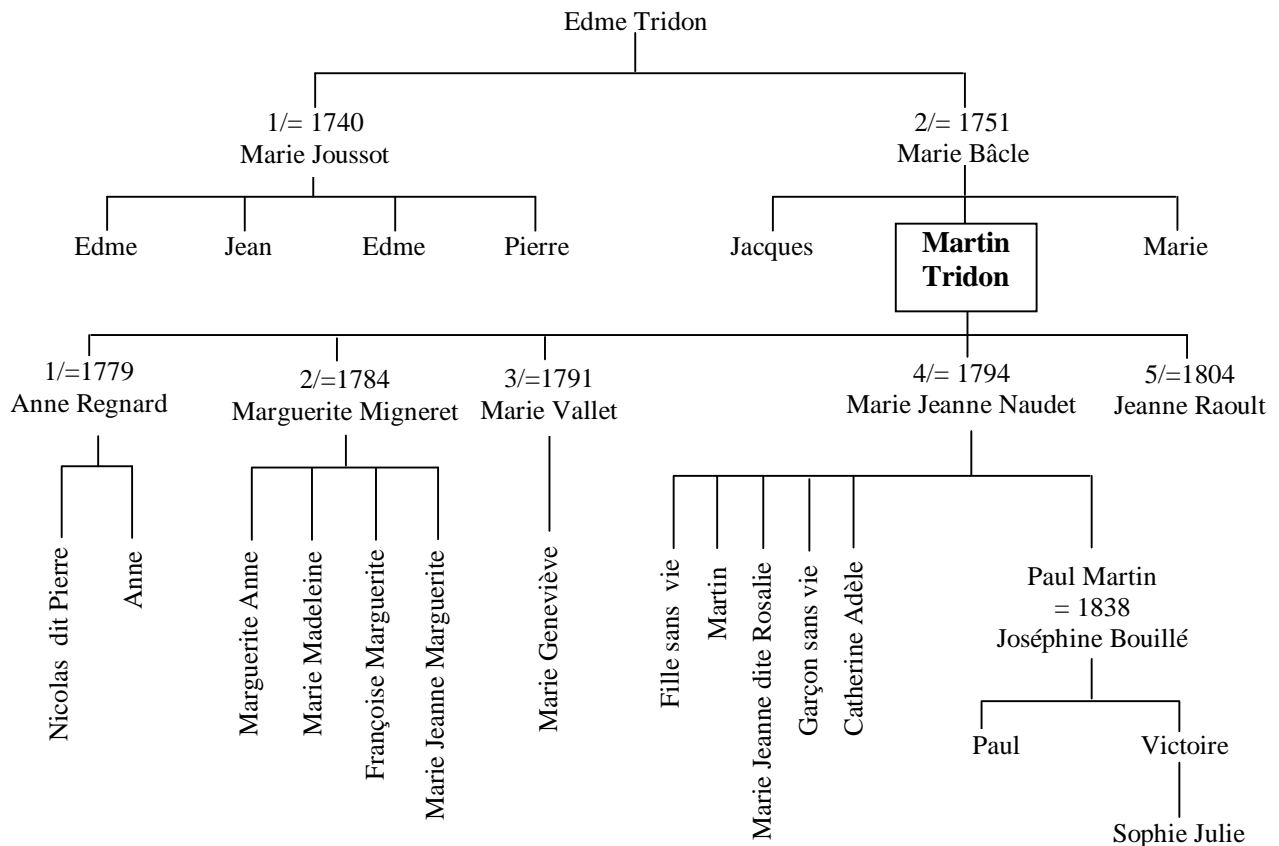
³ 35 ans à son mariage.



Bien qu'il soit mentionné, à plusieurs reprises et pour différents actes, que Martin TRIDON ne savait pas signer, sa signature figure sur un certain nombre de documents, comme celle reproduite ci-dessus, extraite de l'acte de naissance de la petite fille mort-née le 15 floréal an III (4 V 1795).

Il signe également l'acte de son cinquième mariage, mais plus maladroitement.

Arbre généalogique de Martin TRIDON



Sources autres que celles signalées au cours du récit :

Mairie de Tonnerre : registres de la paroisse Notre-Dame et de l'état civil ; Archives départementales de l'Yonne : microfilms, série 5M de Chablis, de Carisey, de Dyé, de Méré ; avec l'aide des tables de mariages de la Société généalogique de l'Yonne.

Icaunais partis ailleurs

Transmis par Etienne Meunier (SGY 2)

Acte de mariage du 19 février 1685, paroisse de Pont-de-Vaux (Ain),

vue n° 6 du fichier (AD01) sur internet.

- honnête Jean, fils d'honnête Jean SCRIPILLON drapier drapant à **Rouvieray**, [peut-être Rouvray - 21 ?] bailliage d'**Avallon**, et de dame Pierrette MICHAUD,

- Cécile LECOMTE, veuve d'honorable Pierre SAUSSAY charpentier à Pont-de-Vaux.

Acte de mariage du 26 mai 1732, paroisse de Léaz (Ain)

- noble homme Roch de Thoisy, natif de la paroisse de **Fresne** en Bourgogne, ci-devant lieutenant de l'Hôtel des Invalides de Paris, fils de feu Louis, écuyer, seigneur en partie de Fresne.

- demoiselle Toinon du Rollet de Boismont de Cougeray.

NB. L'acte de naissance du futur est homologué par le curé de Notre-Dame de **Tonnerre**.

En couverture :

Église paroissiale Notre-Dame-et-Saint-Vincent, de Carisey, à une nef ; construite à la fin du 16^e siècle.

Gendarmes originaires de l'Yonne

par monsieur Claude Soulier, 12 allée Charles Gounod - 95250 Beauchamp

http://perso.orange.fr/claude.soulier/shat_89/index.htm

(suite du numéro 118)

DUPUIS Jean Patrice, ° 16/03/1772 **Villevallier**, fils de Nicolas et de ARTAUT Marie Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 16/germinal/06 venant du 14^e Rgt de chasseurs, admis à la retraite le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

DUPRE Pierre, ° 25/02/1763 *illisible*, **89**, fils de Blaise et de LANGLOIS Marguerite, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/pluviôse/12 venant du 12^e Rgt de dragons. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

DURAND François, ° 27/03/1809 **Saint-André-en-Terre-Plaine**, fils de Jean et de PRIEUR Elisabeth, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 23/02/1839. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

ECALE François, ° 06/05/1763 **Butteaux**, fils de Jacques et de VILLET Reine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/prairial/11 venant du 11^e Rgt de dragons. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

EGELEY Pierre, ° 06/09/1768 **Sennevoy-le-Bas**, fils d'Edme et de JARDIN Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 13/floréal/10 venant du 7^e Rgt de cavalerie, admis à la retraite le 30/04/1828. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FAILLOT Jean-Baptiste, ° 18/04/1790 **Ancy-le-Franc**, fils de Jean-Baptiste et de SOREAU Colombe, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 21/02/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FEVRE Jean-Baptiste, ° 12/04/1802 **Cruzy-le-Châtel**, fils de Didier et de MOUTENOT Magdeleine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 14/10/1835, admis à la retraite le 01/02/1856, x 06/09/1836 à AMOND Louise, domiciliée à **Quarré-les-Tombes**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

FIGEAT Joseph, ° 06/11/1768 **Parly**, fils de Joseph et de MASSET Edmée, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 22/Germinal/10 venant du 20^e Rgt de cavalerie, admis à la retraite le 26/10/1830. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

FILEY Louis Ferdinand, ° 18/2/1825 **Héry**, fils de Joseph et de ANCELLIN Marie Agathe, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 15/4/1853, x 08/01/1855 **CORDIER** Véronique, domiciliée à Saulges, 53340, l'épouse est décédée le 23/10/1856. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

FLEURY Nicolas, ° 15/03/1771 **Carisey** ?, fils de Jean et de HIQUET Jeanne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 16/pluviôse/07 venant de la 107^e 1/2 brigade, réformé le 21/01/1813. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

FOIN Jean Louis, ° 22/01/1768 **Gisy-les-Nobles**, fils de Jean-Baptiste et de COLOMBE Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 08/12/1821, admis à la retraite le 16/09/1825. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FONTAINE Olivier, ° 20/10/1791 **Villeneuve-sur-Yonne**, fils de Robert et de DORANGE Magdelaine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 12/11/1821, congédié le 21/11/1824. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FOSSE François Ferdinand, ° 08/04/1793 **Villeneuve-l'Archevêque**, fils de Louis Ferdinand et de BOUDIN Marie Colombe, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 05/11/1816, venant du 7^e rgt de chasseurs à cheval, congédié le 29/11/1825. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FOUNAT Etienne Magdelaine, ° 25/02/1789 **Tonnerre**, fils de FOUNAT Magdelaine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 11/09/1816 venant du 20^e Rgt de carabiniers, x 13/06/1819 **CHAUCHERFORN** Marguerite domiciliée à Tonnerre. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1392

FOUNAT Jean, ° 09/11/1773 **Flogny-la-Chapelle**, fils de Joseph et de LIBERT Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 15/04/1811 venant du 4^e Rgt de hussards. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

FOURNIER Hubert, ° 08/11/1789 **Lasson**, fils de Nicolas et de AUDIGE Marie Jeanne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 14/11/1820, admis à la retraite le 21/08/1844. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

FROMNOT Louis Aimable, ° 23/09/1806 **Jaulges**, fils de Pierre Paul et de PERIGOT Marie Marguerite, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 22/03/1838, x 22/08/1834 à FROMNOT Suzanne Marie Louise domiciliée à Jaulges. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

FROMNOT Louis Narcisse, ° 29/10/1811 **Jaulges**, fils de Louis et de PERIGOT Madeleine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 01/03/1841, médaille militaire le 21/03/1859, admis à la retraite le 14/09/1860 x 17/01/1842 **BOUSSARD** Rose Elisabeth domiciliée à **Courson-les-Carrières**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

FRONTIER Pierre Maurille, ° 03/10/1819 **Paroy-sur-Tholon**, fils de Bruno et de MARAIS Geneviève, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 04/02/1845, x 15/02/1847 **PICARD** Arsène domiciliée à **Chamvres**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

FUGE Jean Antoine, ° 10/03/1745 **Avallon**, fils d'Etienne et de SICART Nicole, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 22/03/1785 venant du Rgt de Custine, admis à la retraite le 15/07/1813. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GALLARD Charles, natif **d'Auxerre**, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 21/Vendémiaire/13, † 31/01/1807 à l'armée du Rhin. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GAUDRY Louis Victor, ° 26/07/1819 **Poinchy**, fils de Louis et de BRANDIN Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 15/04/1853, x 19/11/1849 GUILLAUME Florence Léonore domiciliée à Poinchy, 89800. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

GAUTHIER Georges, ° 10/02/1760 **Voisines**, fils de Pierre Claude et de DUCHESNE Marie Louise, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/03/1792 venant du Rgt Royal infanterie. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GAUTHIER Jacques, ° 01/06/1816 **Saint-Martin-d'Ordon** ? fils de Louis et de DENIS Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 06/09/1853, x 02/07/1845 à LEMAITRE Anne domiciliée à Sens. SHAT gend. nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

GEOFFROY Claude Martin, ° 11/11/1790 **Saint-Bris**, fils de Jacques et de PAINCHAUX Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 09/06/1817, venant du 3^e Rgt de grenadiers à cheval. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

GIBIER Jean Pierre, ° 14/nivôse/03 **Beugnon**, fils de Pierre et de CHAILLEY Jeanne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/04/1814, congédié le 21/07/1814. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GIBIER Pierre Nicolas Hyppolite, ° 06/12/1778 **Germiny**, fils Pierre Florentin et de GAUTHEROT Judith Catherine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 05/11/1816 venant des dragons de l'ex-garde. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1392

GIBIEZ Jean Nicolas, ° 07/05/1811 **Soumaintrain**, fils de Nicolas et de PAYEN Jeanne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 30/09/1836, admis à la retraite le 10/04/1844. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

GIBIEZ Pierre Nicolas, ° 25/02/1794 **Germiny**, fils de Pierre Florentin et de GAUTHEROT Judith Catherine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 24/01/1838, admis à la retraite le 15/01/1846, x 26/02/1821 à GUGNEUX Joséphine domiciliée à **Vézelay**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

GILBERT Jacques, ° 13/10/1793 **Vareilles**, fils d'Etienne et de DAGUIN Edmée, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 06/01/1817 venant des lanciers de l'ex-garde, † 18/06/1836. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

GIRAUX Antoine, ° 01/01/1781 **La Ferté-Loupière**, fils d'Antoine et de VERREE Henriette, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 15/08/1814 venant de la 6^e légion d'Espagne. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

GLOUTON Louis, ° 12/02/1776 **Tonnerre**, fils de Jean-Baptiste et de RACOILLAT Edmée, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 12/03/1815 venant de la C^{ie} de gendarmerie de Paris, admis à la retraite le 31/12/1826. SHAT C^{ie} de gnd. de l'Yonne 42Yc 1392

GODARD Jacques, ° 20/07/1824 **Fontenailles**, fils de Jacques et de BOURGUIGNAT Anne, admis

gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 09/06/1852, x 22/06/1853 LAMARE Victorine domiciliée à Sens. SHAT gend. nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

GOUDROT Victor, ° 13/02/1826 **Saint-Georges**, fils de Jacques et de MOREAU Anne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 22/11/1854, x 09/06/1857 à REDDE Rose Adolphine domiciliée à **Villeneuve-sur-Yonne**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

GOUGE Jean, ° 23/09/1766 **Fontaine-la-Gaillarde**, fils de Jean et de GILLET Catherine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 14/07/1793 venant du Rgt Royal infanterie, admis à la retraite le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GRADOT Joseph, ° 03/04/1772 **Auxerre**, fils de Nicolas et de BEAUJEAN Marianne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 22/germinal/10 venant du 3^e Rgt d'artillerie à cheval. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GUENEAU Joseph Gabriel, ° 21/10/1817 **Island**, fils de François et de MERCIER Jeanne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 22/06/1844, x 04/05/1847 ROBERT Jeanne Alexandrine domiciliée à **Avallon**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

GUIBERT Pierre Thomas, ° 20/04/1817 **Bassou**, fils d'Antoine et de D'ANGUY Marie Prudence, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 20/06/1844, réformé le 07/02/1845. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

GUIGNEBERT Germain, ° 11/10/1824 **Nitry**, fils de Jean-Baptiste et de GUIGNEBERT Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 25/05/1855, x 16/11/1852 à BOURDILLAT Reine domiciliée à **Bessy-sur-Cure**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

GUILLEMINOT Philippe Edme, ° 20/02/1810 **Villon**, fils de Philippe et de BUSSY Catherine Elisabeth, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 09/05/1838, admis à la retraite pour infirmité le 03/09/1851, x 16/02/1837 à BRAUX Françoise domiciliée à Villon. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

GUILLOT Paul Jean-Baptiste, ° 27/01/1824 **Chassy**, fils de Hilaire et de CHANLIN Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 10/05/1856, x 21/01/1853 à POUPARD Louise Prudence domiciliée à Chassy. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

GUITTE Edme Jean, ° 30/06/1760 **Montacher**, fils d'Edme et de BRILLON Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Aude le 17/10/1792 venant du Rgt Soisson infanterie, admis à la retraite le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

GUYARD Louis Nicolas, ° 07/10/1789 **Villeneuve-l'Archevêque**, fils de Louis et de CAUSARD Anne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 11/09/1816 venant du 23^e Rgt de dragons. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

HABERT Edme Symphorien, ° 12/03/1785 **Saint-Florentin**, fils de Joseph et de CHEVANCE Anne Marguerite, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 19/02/1831, admis à la retraite le 13/09/1844, x 23/04/1810 à EVRAT Marie Anne domiciliée à Saint-Florentin. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

HAMELIN Edme, ° 01/04/1821 **Chablis**, fils de Nicolas et de CARTAUT Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 11/03/1850, x 26/04/1853 FLORENTIN Iphigénie domiciliée à **Irancy**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

HAMELIN Louis, ° 16/12/1829 **Beine**, fils de Charles et de VALLUT Reine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 25/12/1855, x 26/11/1856 à PLAIN Emélie domiciliée à ??. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

HENRY Nicolas, ° 04/03/1780 **Champs-sur-Yonne**, fils d'Edme et de DUJON Madelaine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 05/01/1815 venant de la 15^e légion de Limoges, † 03/06/1822 à l'hôpital d'**Auxerre**. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

HERISSON Charles, ° 12/04/1765 **Auxerre**, fils de Claude et de BERTHELOT Geneviève, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 22/Germinal/12 venant du 4^e Rgt d'artillerie à cheval, admis à la retraite le 25/01/1824. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

HORSOT Louis Amable, ° 27/01/1823 **Vergigny**, fils de Louis Antoine et de Rousseau Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 22/08/1850. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

HUOT Charles Denis, ° 06/01/1789 **Saint-Martin-sur-Oreuse**, fils de Charles et de ROUX Catherine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 24/09/1816 venant du 7^e Rgt de cuirassiers. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

HUGOT Antoine, ° 12/10/1780 **Serrigny**, fils de François et de BELAUD Françoise, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 17/04/1810 venant de la garde départementale de l'Yonne. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

HUGOT François, ° 25/01/1810 **Turny**, fils de François et de JEUNE Marie Marguerite, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 09/05/1838, démissionnaire le 07/11/1839. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

HUIS Jean Edme, ° 12/01/1804 **Voisines**, fils de Sébastien et de PELTRAIT Catherine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 02/12/1836, congédié le 07/08/1838, admis à la retraite le 06/04/1859, x 07/01/1845 à DEVIGNE Pierrette domiciliée à Nogent-sur-Seine, 10400. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

HUOT Edme, ° 12/01/1757 **Saint-Martin-sur-Oreuse**, fils de Pierre et de BOURGOIN Magdelaine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 09/05/1878 venant du Rgt de Mestre de Camp. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

HUTIN Vincent, ° 03/01/1781 **Carisey**, fils de Thomas et de MERLE Mariane, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/04/1810 venant du 7^e Rgt de dragons. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

ITHIER Pierre, ° 31/07/1788 **Saint-Florentin**, fils de Jean et de MOREAU Edmée, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 10/06/1816 venant du 12^e dragons, réformé le 27/04/1819. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1392

JACQUEMARD Etienne Félix, ° 08/10/1820 **Sergines**, fils d'André Toussaint et de MILLET Véronique Michèle, admis

gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 26/02/1854, x 21/07/1851 DRIAT Adélaïde domiciliée à **Vertilly**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

JEANDIEU Léopold Stanislas, ° 05/11/1806 **Joigny**, fils de Jean Stanislas et de BRAYE Marie Louise, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 01/07/1839, admis à la retraite le 19/07/1849, x 16/06/1837 à ELLUARD Marie domiciliée à Versailles, 78000. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

JOLLY Jean, ° 13/06/1793 **Villy**, fils de Jean et de DURUT Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 11/12/1812. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

JOSSIERE ° 18/03/1783 **Joigny**, fils de Charles et de POISSON Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 14/02/1811 venant du 6^e Rgt d'artillerie à cheval. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

JOBERT Nicolas Victor, ° 20/07/1802 **Arces**, fils de Nicolas et de DARDE Victoire, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 05/2/1831. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

JUBERT Jean Pierre, ° 04/11/1790 **La Postolle**, fils de Pierre et de FOIN Marie Anne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 06/01/1817 venant du 2^e Rgt de lanciers, admis à la retraite le 15/03/1844. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

LABAYVILLE Edme, ° 19/11/1751 **Ligny-le-Châtel**, fils d'Hubert et d'EVON Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 21/07/1776 venant du Rgt de Metz, † 15/03/1806. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

LACAVE Edme, ° 26/06/1793 **Sens**, fils de Mathieu et de CHAUMARD Marie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 24/11/1821 venant de la gendarmerie d'élite, congédié le 29/11/1825. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

LACAVE Mathieu, ° 15/12/1758 **Sens**, fils de Pierre et de CHEVILLOT Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 24/09/1792 venant du Rgt Royal infanterie. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

LAHAYVILLE Charles, ° 11/07/1782 **Vézelay**, fils d'Edme et de OUDAILLE Catherine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/Frimaire/10, congédié le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

LAJOIE Jean Jacques, ° 29/10/1817 **Béon**, fils de Jean Jacques et de LAURE Marguerite, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 16/09/1842, x 27/02/1843 à DUPLAY Elise, d'Auxerre. SHAT gend. Nat. C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1394

LAMBERT Jean Charles Appolinaire, ° 23/07/1801 **Sormery**, fils de Pierre Charles et de GORGERON Marie Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/03/1832, venant de la force publique de l'armée d'Afrique. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

LAMBERT Théodore, ° 05/germinal/02 **Villevallier**, fils de Jean-Baptiste et de ARTAULT Elisabeth, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/04/1814, congédié le 21/07/1814. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

LAMY Hyppolite Isidore Dieudonné, ° 13/08/1820 **Dixmont**, fils de Charles Louis Dieudonné et de MATHIEU Marguerite, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 20/03/1850, x 07/02/1854 CATHELIN Sophie domiciliée à **Joigny**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

LANOUE Antoine Auguste, ° 30/05/1806 **Villeneuve-l'Archevêque**, fils de Jean Antoine et de ROGER Marie Catherine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 02/07/1835, admis à la retraite le 06/02/1858, x 15/02/1836 à NICAISE Julie domiciliée à Villeneuve-l'Archevêque. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

LAPROSTE Pierre, ° 30/03/1771 **Mont-Saint-Sulpice**, fils de Pierre et de ? Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 02/09/1793 venant du 2^e Bn de l'Yonne, réformé le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

LEBEAU Jean-Baptiste, ° 19/11/1759 **Ligny-le-Châtel**, fils de Jacques et de BAILLON Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 27/12/1789 venant du Rgt Brie infanterie. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

LEBIET Jacques, ° 07/03/1824 **Joigny**, fils de Jacques et de THURY Julie, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 06/07/1852, x 07/01/1852 PLASSANT Marie Louise domiciliée à **Ligny-le-Châtel**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1393

LECOLE André Louis, ° 25/08/1751 **Monéteau**, fils de Pierre et de JACQUET Colombe, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 27/09/1785 venant du Rgt Général, † 11/08/1812. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

LEGRAND Jean Louis, ° 17/04/1789 **Courceaux**, fils de Claude et de CHAUMONT Elisabeth, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 05/11/1816 venant du 11^e Rgt de dragons, † 21/01/1824 Joigny, 89300 (Maladie). SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

LEGEROT Jean, ° 01/11/1793 **Argenteuil**, fils de Nicolas et de DEONS Catherine, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 20/06/1844, admis à la retraite le 15/01/1846, x 17/06/1821 DARDUINE Marguerite domiciliée à Metz. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42yc 1392

LELOUP Léon, 15/10/1774 **La Celle-Saint-Cyr**, fils de Léon et de BAUDOIN Edmée, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 15/08/1814 venant de la C^{ie} de la Lozère, admis à la retraite le 26/10/1830. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

LEMOINE Pierre François, ° 23/04/1798 **l'Isle-sur-Serein**, fils de Pierre et de DESTECK Thérèse, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 29/04/1828, admis à la retraite le 15/04/1851, x 25/02/1829 à BOISSARD Marie domiciliée à **Nitry**, 89310. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

LENAIN Jean, ° 18/09/1829 **Villeneuve-sur-Yonne**, fils de Jean et de BORDERON Anne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 08/06/1855. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

LESPAGNOL Louis Charlemagne, ° 04/05/1805 **Sormery**, fils de Jacques et de GANGE Marie Jeanne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 28/09/1834, médaille militaire le 30/12/1857, x 13/05/1834 à LE SPAGNOL Rose Anasthasie domiciliée à Sormery, 89570. SHAT gend. Nat. C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

LETELLIER Eugène, ° 05/08/1796 **Saint-Florentin**, fils de Romain Nicolas Denis et de FERRE Marie Anne,

admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 18/05/1824. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1392

LHOTE Nicolas, ° 11/07/1769 **Dannemoine**, fils de Nicolas et de ? Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 29/frimaire/07 venant du 13^e Rgt de cavalerie. SHAT C^{ie} de gend. de l'Yonne 42Yc 1391

LONG Claude Honoré, ° 14/05/1790 **Lailly**, fils de Jean et de VION Marie Agathe, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 05/11/1816 venant du 12^e Rgt de chasseurs, † 0802/1825 **Vézelay**. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

LOZEAU Symphorien, ° 02/02/1792 **Irancy**, fils de Symphorien et de GUILLAUME Catherine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 08/03/1825 venant de la gendarmerie à cheval de Paris, † 21/09/1825 **Joigny**. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

MAILLOT Pierre, ° 02/12/1771 **Seignelay**, fils de Gabriel et de PAYE Marie Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/messidor/11. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

MALLET François, ° 22/06/1783 **Vermenton**, fils de Jean et de DUMON Marie, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 20/12/1806 venant du 20^e Rgt de cavalerie. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

MALLET Jean, ° 19/04/1752 **Joux-la-Ville**, fils de Georges et de BOUCHERON Anne, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 01/05/1783 venant du Rgt Artois infanterie, † 09/04/1819. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

MANTELET François, ° 15/06/1773 **Lézennes**, fils de Paul et de FAILLOT Reine, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 11/02/1815 venant de la C^{ie} de l'Aube, congédié le 01/03/1816. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

MARCEAU Jean-Baptiste, ° 25/floréal/08 **Essert**, fils de Lazare et de BOURDILLAT Anne, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 31/03/1831, démissionnaire le 01/03/1840. SHAT gendarmerie nationale C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1392

MARNOT Philippe, ° 12/02/1777 **Flacy**, fils de Jean et de LECLAIR Edme, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 30/09/1814 venant de la C^{ie} Bouches de l'Escault, congédié le 01/03/186. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

MASSE Pierre, ° 06/01/1793 **Venoy**, fils de Nicolas et d'ERVOT Thérèse, admis gendarme à la C^{ie} de l'Yonne le 17/12/1812, congédié le 21/07/1814. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1391

MASSUT Pierre Lazare, ° 03/01/1792 **Sormery**, fils de Pierre et de BASSET Jeanne Marguerite, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 09/01/1821, admis à la retraite le 06/10/1849. SHAT C^{ie} de gendarmerie de l'Yonne 42Yc 1392

MATHE Charles Arsène, ° 04/09/1824 **Val-de-Mercy**, fils de Pierre et de BERTHEAU Adélaïde, admis gendarme à cheval à la C^{ie} de l'Yonne le 21/04/1854, médaille de sa majesté la reine d'Angleterre, x 10/02/1857 à RABOULIN Victoire Julienne domiciliée à **Migé**. SHAT gend. Nat. C^{ie} de l'Yonne 42Yc 1393

(suite dans un prochain numéro)

Dispense d'Alliance - Transmis par Dominique Favrot – SGY 1125

(Sources Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1958, Jean-Claude Farcy, CNRS éditions, 1992).

L'article 164 du code civil stipule que le Président de la République « peut lever, pour des causes graves, les prohibitions portées par l'article 161 aux mariages entre les alliés en ligne directe lorsque la personne qui a créé l'alliance est décédée, par l'article 162 aux mariages entre beaux-frères et belles-sœurs (abrogé par la loi n° 75-617 du 11 juillet 1975), par l'article 163 aux mariages entre l'oncle et la nièce, la tante et le neveu ». L'article 171 du code civil permet au Président de la République, « pour des motifs graves, d'autoriser la célébration du mariage si l'un des époux est décédé après l'accomplissement des formalités officielles marquant sans équivoque son consentement ». Il existe aussi des dispenses d'âge pour les filles de moins de quinze ans révolus et pour les garçons de moins de dix-huit ans révolus parmi les dossiers de la Chancellerie. Mais depuis la loi du 23 décembre 1970 ces dispenses sont du ressort du procureur de la République du lieu de célébration du mariage.

Autrefois, les dispenses, accordées par le chef de l'Etat contre paiement d'un droit de Sceau, nécessitaient la formation d'un dossier envoyé par le maire au parquet. Il était transmis ensuite à la Chancellerie -via le parquet de la cour d'appel- avec un rapport du procureur. Actuellement, les intéressés adressent leur requête au Président de la République. Le dossier est ensuite transmis à la Chancellerie, qui l'envoie pour instruction au tribunal de grande instance compétent. Sont fournies les preuves justifiant le mariage (causes graves pour les dispenses d'alliance et de parenté, formalités officielles marquant la volonté du défunt pour les mariages

posthumes). L'instruction terminée, la Chancellerie rédige un rapport au Président de la République et émet des propositions pour accord ou pour rejet. La décision prise, la Chancellerie en assure la notification auprès des intéressés. Depuis peu seulement, on trouve trace de la décision du chef de l'Etat dans les dossiers conservés par la Chancellerie.

Les dossiers de dispenses pour mariage, naturalisations et changements de noms forment une série unique (avec les demandes relatives aux titres nobiliaires, dotations, majorats, armoiries, fixation de domicile et autorisation de servir à l'étranger) : série B jusqu'en 1832, série X jusqu'en 1945. Puis les dispenses pour mariage ont été enregistrées dans une nouvelle série : série Z commune avec les dispenses pour adoption de 1945 à 1967, ensuite seulement pour les dispenses pour mariage. Contenu des dossiers : requêtes des intéressés, actes d'état civil, documents prouvant l'existence d'une cause grave (concubinage ancien pour les dispenses d'alliance et de parenté, naissance d'un enfant et circonstances particulières du décès du futur conjoint pour les mariages posthumes), preuve de la publication des bans (mariage posthume), enquête du tribunal de grande instance, rapport du commissariat de police. Les dossiers anciens contiennent également les documents suivant extrait du rôle des contributions ou certificats d'indigence, certificat du maire portant sur la situation de fortune, actes de notoriété pour la rectification des erreurs d'orthographe des noms et prénoms des parties, autorisation de l'autorité militaire.

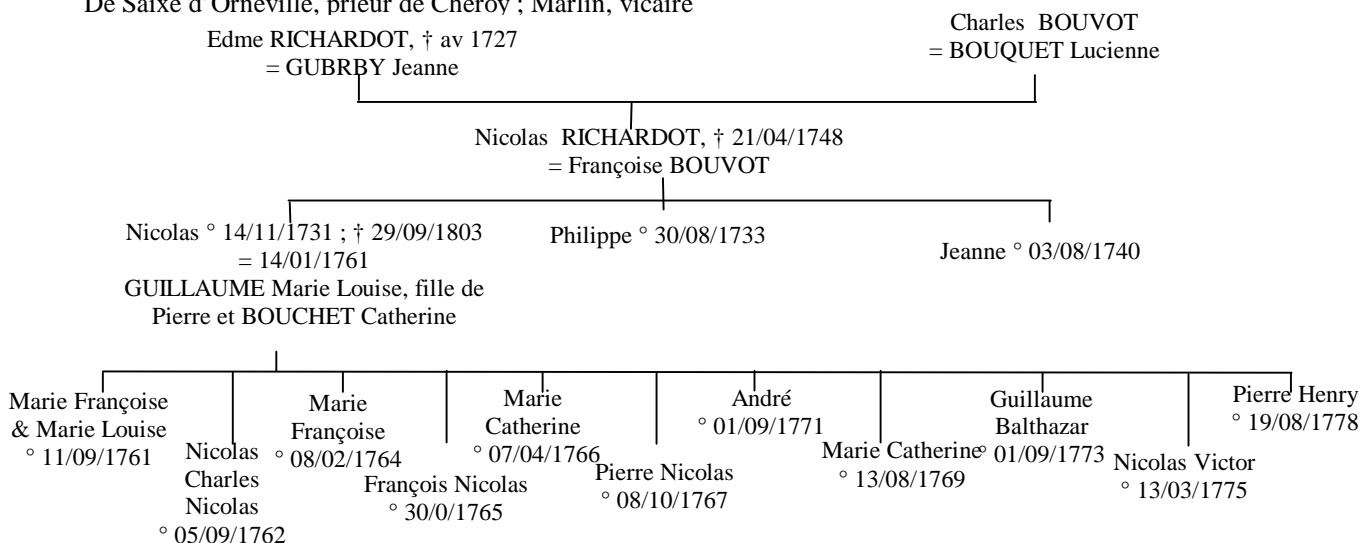
Drame à Chéroy - par Gérard Quenaudon

Source : BMS Chéroy, fin 1736

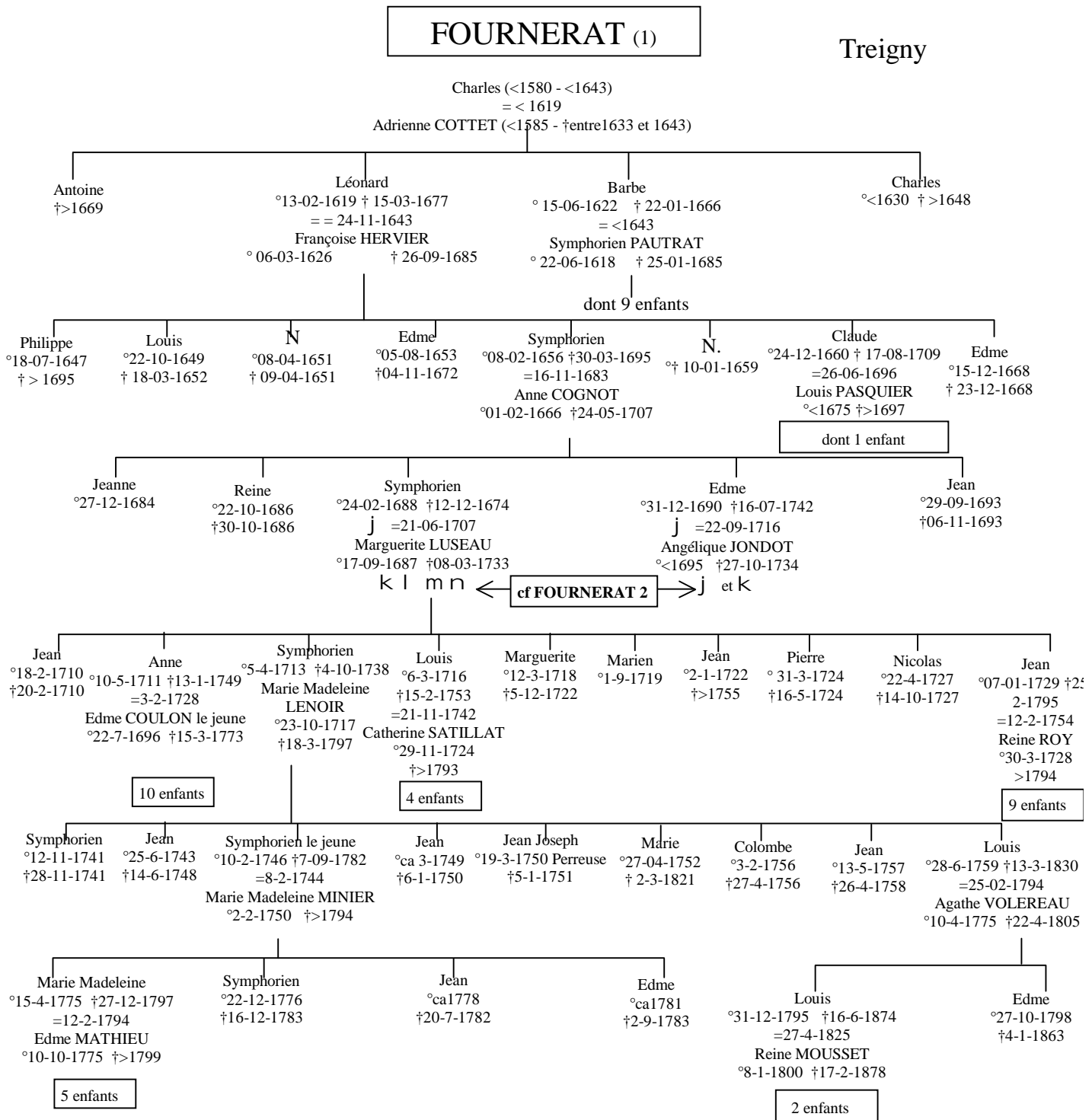
La nuit du douze au treize du mois d'août [1736], le feu a pris dans la maison où pendait pour enseigne le Renard, occupée par Nicolas RICHARDOT et Françoise BOUVOT, sa femme, avec tant de véhémence que suivant le procès-verbal de visite qui a été fait par Mr le lieutenant général de Nemours, à la requête du Sr procureur du Roy du bailliage de Nemours, il appert qu'il a eut quatre-vingt-quinze corps de bâtiment totalement détruits, y compris quatre-vingt-quatorze chambres à feu, en sorte qu'il se trouve que près de quarante familles sont tout à fait ruinées, tant par la perte de leurs susdits bâtiments que par celle de tous leurs grains, pailles, fourrages et de la plus grande part de leurs meubles et effets ; le dit incendie étant arrivé dans le temps où la récolte venait d'être finie, et les gros grains tous enfermés dans les granges, et par conséquent hors d'état de se pouvoir relever.

En conséquent, Mgr l'Archevêque de Sens rendit un mandement pour être publié dans toutes les paroisses de son diocèse pour recommander les pauvres incendiés, ce qui sont exécutés très sagement, et par les charité de Mgr le Duc d'Orléans, ils se sont rétablis, mais plus parfaitement qu'ils n'étaient auparavant.

De Saixe d'Orneville, prieur de Chéroy ; Marlin, vicaire



Fiche familiale



Sources : Registres paroissiaux Treigny 4E 420-8 à 4E 420-18 et 4E 421-E1 à 4E 421-E16

Courrier des lecteurs

Suite au n° 118, la rédaction a reçu un nombre exceptionnel de réactions :

Marguerite YVOIS. S.G.Y. n° 1624

Madame Marguerite YVOIS, membre de la SGY, a immédiatement réagi à l'article consacré à la famille PISSIS, paru dans le Génée 89 numéro 118. Elle a signalé que Montboissier est un hameau de Brousse, commune du canton de Sauxillanges dans le Puy-de-Dôme. Madame Botte la remercie pour cette collaboration qui permet aux PISSIS de retrouver leur origine exacte.

Gérard MARCHAND, S.G.Y. n° 1191

Je viens de recevoir le n° 118 de la revue et son supplément, et oh surprise, un nom auvergnat qui ne m'est pas inconnu, à savoir les « PISSIS », j'en ai quelques-uns dans mes ancêtres. Je peux donc lever une incertitude concernant le lieu d'origine de ce brave Robert PISSIS: il s'agit à l'époque du village de Brousse, qui était rattaché à la paroisse de Montboissier près de Sauxillanges. S'il y a des personnes intéressées, je peux faire des recherches plus en amont. Bien cordialement.

André Fournerat. S.G.Y. n° 1172

/.../ Je profite de l'occasion pour condamner l'indigence de Génée 89. Le numéro 118 est fidèle aux précédents. La SGY semble avoir fait le choix de ne pas publier d'ascendance, estimant que les données glanées sur Internet sont toutes fausses. C'est un choix, même si je ne le partage pas.

La publication des « enfants de la révolution » peut être une autre façon d'aborder les ascendances. Encore faudrait-il que ces publications aient du corps. Sur 31 individus, 7 comportent naissance et décès, plus une naissance et un décès pour deux autres. Quatre mariages n'ont ni lieu ni date, alors qu'ils se situent dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Pensez-vous attirer de nouveaux adhérents avec de tels appâts ?

La SGY avait entrepris la publication de descendances, sur des feuilles volantes jointes à la revue. Dans cet esprit, je vous ai adressé 4 pages de descendances Fournerat sur Treigny. Depuis lors, plus aucune publication de cette sorte¹.

Cette situation me désole, face à la demande, quotidienne, constatée sur les différentes listes généalogiques, dont Genyonne. J'espère que l'équipe dirigeante saura en prendre conscience, et donner une impulsion plus dynamique à la SGY.

1- NDLR : *Les moyens humains nous ont manqué en 2007 pour publier une série de fiches et nous avons reporté les crédits sur les publications de tables cantonales de 2008. On trouvera, page 90, un desdits tableaux qui pallie le manque de matière des « Enfants de la Révolution » et des « fiches de cousinage » ; cette nouvelle rubrique pourra être éventuellement pérennisée ; nous en veillerons à diversifier lieux et familles et privilégierons ancienneté et exhaustivité.*

Jacques Poussard. S.G.Y. n° 1336

Suite à l'éditorial de notre récent périodique n° 118, nous conseillant de poursuivre nos recherches en explorant les documents antérieurs aux registres de catholicité, je m'aperçois, entre autres, que pour le terrier de Noyers, dont le relevé est paru dans le Bulletin n°8 (1984), un Jean Grenaud est nommé en 1522.

Descendant deux fois d'un couple Grenan Pierre - Bidaut Jeanne, père et mère d'un Grenan Jehan, originaire de Noyers-sur-Serein, dont le contrat de mariage fut rédigé le 10 VI 1631 à Clamecy et qui eurent Nicolas, marié à Accolay le 25 II 1686 avec une demoiselle Devilayne, je pense que le Jehan Grenaud, sus-cité doit s'orthographier Grenand.

A l'appui, nous pouvons citer le curé d'Accolay, François Grenan, originaire de Noyers et exerçant dans les années 1624 (voir Les Habitants d'Accolay, Billaudot Jean, S.G.Y. p. 280).

Par ailleurs, Mme Yvette Grenand, veuve d'un maire de Vermenton, est membre de la S.G.Y.. Son mari descendait également des couples qui avaient suivi leur parent François.

M. Roland Rouaud possède un texte rédigé par un curé Grenand, faisant un éloge poussé des jus extraits des fruits de la vigne...

(suite du courrier des lecteurs page 93)

Dernière minute

Nous apprenons que le décret d'application de la loi portant modifications des délais de communication au public des actes d'État civil votée le 15 juillet 2008 a été publié.

Le délai de communications des actes est donc ramené de 100 à 75 ans, ce délai courant à compter de la clôture du registre d'État civil. Les recherches des généalogistes portant sur le début du vingtième siècle devraient en être grandement simplifiées. Les chercheurs découvriront concrètement dans les dépôts d'archives comment s'applique cette loi.

Cahier généalogique n° XVI

La S.G.Y. se réjouit de pouvoir publier (voir nos nouveautés page 96) un nouveau numéro des Cahiers Généalogiques fruit des recherches de monsieur Etienne Meunier. Son contenu mérite toute notre attention ; la méthode, les sources citées ouvrent des pistes pour les plus passionnés d'entre nous. En guise de présentation, voici des extraits de l'introduction et la table des matières de l'ouvrage.

La généalogie se donne pour vocation l'établissement des filiations existant entre les individus. Cette définition tient à l'écart les romanciers familiaux qui oublieraient l'exigence de la justification filiative. La généalogie dispose de plusieurs moyens pour assurer ses constructions filiatives :

- L'expertise génétique. Elle est pour le moment interdite en France, en attendant de s'imposer.

- Une source privilégiée : les registres paroissiaux (et les registres d'état civil qui leur ont succédé). On peut rappeler que l'évêque de Nantes en avait rendu la tenue obligatoire dans son diocèse en 1406 et que le plus ancien quasi-registre au monde est celui de Givry-en-Mâconnais déjà tenu en 1334. Pour les pays de l'Yonne, les séries subsistantes ne sont majoritairement complètes que depuis le règne de Louis XIII. Localement, le plus ancien est celui de Saint-Pierre-en-Vallée d'Auxerre suivi depuis 1519.

- Une source supplétive : les actes notariés. Juridiquement fiables, ils ont de beaux restes malgré des pertes immenses. Le tabellionage existe dans les pays de l'Yonne depuis 1286. Leur conservation aiguillonnée par des fins mercantiles permet de disposer de liasses depuis 1481.

La généalogie a gagné un vaste public du fait de la crise économique des années 1970, mais il reste majoritairement usager de la première source citée. Moins de 10 % des lecteurs se hasarde à aborder le règne de Louis XIV. Internet avec l'illusion de facilité et son cortège exponentiel de copistes et d'informations fausses ne modifie pas cette situation.

La Société Généalogique de l'Yonne multiplie les initiatives depuis 1981 pour faire que ses adhérents gagnent des horizons toujours plus lointains. Elle veut les aider à se muer en chercheurs, en abordant des sources antérieures, notamment immobilières. Elle a publié depuis 1982 un corpus inégalé de textes allant du XIV^e au XVI^e siècle concernant Villeneuve-le-Roi, Joigny, Auxerre et Sens. Les généalogistes icaunais ont depuis vingt ans compris que des gisements existaient au-delà des registres paroissiaux. Désormais, pour les plus courageux d'entre eux, il faudra aller au-delà des actes notariés.

Avec ce cahier, la SGY explore une période plus ancienne encore. Cette étude présente trente-deux familles du patriciat de la cité de Sens dont les premières attestations lignagères s'étalent des environs de 1146 à 1389. Le patriciat doit être entendu comme le groupe restreint de familles exerçant les pouvoirs locaux ou centraux, de manière stable à travers les générations.

En fait, ce recueil nous conduit au seuil du XII^e siècle. Les premiers individus cités sont nés sous le règne de Louis VI le Gros, et peut être sous celui de Philippe I^{er}. Il démontre l'existence de vastes perspectives généalogiques inexplorées. Bien entendu, des lacunes filiatives subsistent, mais le temps se chargera d'apporter des compléments à cette ébauche. Seul un lecteur naïf peut croire au caractère définitif de cette publication.

Le généalogiste amateur est mis en contact avec le travail de reconstruction filiative. Les hypothèses cohabitent avec les mentions isolées. Le rétablissement complet de ces lignages oubliés ou négligés nécessitera l'ardeur d'autres chercheurs. A tout le moins, les arbres sont plantés. Ils prendront de la vigueur s'ils sont arrosés par du travail.

A ce stade d'avancement, cette étude ne résout pas toutes les problématiques.

Que les mânes d'*Orricus* du Bourg-Saint-Pierre-le-Vif, de Garnier Després, de Jean Le Monnayeux, de Pierre de Dicy, d'Erard Dallement, des trois frères Chantepreme, de Gontier Col, de Jean Chacerat, d'Adam de Bragelongne, de Pierre Surreau, de Marguerite de Voisines, d'Isabelle Billouart réveillent la plume de la glose locale et rénovent nos maigres connaissances sur Sens au Moyen-Age !

Les 32 familles exposées sont présentées dans leur ordre d'apparition chronologique au sein de la cité de Sens. Elles ont été choisies arbitrairement. Que les Grenouille, d'Arbois, de Lausanne, de la Porte Saint-Léon, de Chalons, de Langres, nous pardonnent ! Il sera rappelé nos précédents travaux sur les familles La Plotte, Boucher, Tribolle, Surreau et de Bragelongne qui ont anticipé et participent pleinement à l'ambition de ce recueil.

Table des matières

1 - famille de Saint-Pierre-le-Vif	12-14
2 - famille Le Pelletier	15-22
tableaux	23-24
3 - famille Le Monnayeux	25
4 - famille de Trannes	26-27
5 - famille Després	28-33
tableau	34
6 - famille de Vierzchastel	35-54
plan	55
tableau	56-57
7 - famille Dostun	58-62
8 - famille de Chigy	63-65
9 - famille Dallement	66-73
tableau	74
10 - famille de Villuis	75-82
tableau	83

(suite page 93)

(suite de la page 92)

11 - famille de Voisines	84-88
tableau	89
12 - famille Le Compasseur	90-93
13 - famille Sachavoine	94
14 - famille Angelard	95
15 - famille de Jeurre	96-98
16 - famille de Dicy	99-110
tableaux	111-113
17 - famille Lecuyer	114-115
18 - famille Truelle	116-118
19 - famille de La Salle	119
20 - famille Dubec	120-121
21 - famille de Montigny	122-126

22 - famille de Quatremares	127-128
23 - famille de Billouart	129-133
24 - famille Chanteprime	134-153
tableaux	154-156
25 - famille Popine	157-159
26 - famille des Ponts d'Yonne	160-161
27 - famille Chacemat	162-177
tableaux	178-179
28 - famille Lahure	180-183
29 - famille Dentrain	184
30 - famille d'Origny	185-189
31 - famille Col	190-193
tableau	194
32 - famille Des Hayes	195-197

(suite de la page 91)

André Fournerat. S.G.Y. n° 1172

Monsieur le Président,

M'en voudrez-vous beaucoup de ne pas partager l'avis du discret¹ éditorialiste de Généa-89 n°118 ?

Les motivations des généalogistes sont multiples. Certains comme P.C. Dugenne produisent des travaux d'érudits (Personnellement je reproche à ce remarquable travail, de manquer de lieux associés aux dates.) , tandis que d'autres cherchent à résoudre une énigme familiale, qui ne les intéresse plus une fois connue, fut-ce à la 3^e génération seulement. Au milieu d'eux se situe une foule de gens aux intérêts variés.

Parmi les pistes proposées, hormis la monographie familiale, les autres sont davantage œuvres d'historien que de généalogiste. Quelques uns peut-être trouveront intérêt à remonter avant le début des BMS, mais ils sont très largement minoritaires. Ce seront avant tout, ceux dont les ancêtres ont détenu des biens, ou ont défrayé la chronique à un titre ou un autre.

En lançant sa campagne d'établissement des tables de mariage, la Société Généalogique de l'Yonne était parfaitement dans son objet. Tout comme elle le serait en favorisant l'établissement de tables de baptêmes et décès.

Je le reconnais bien volontiers, si je n'avais pas découvert les tables de mariages dans les années 90, je ne me serais sans doute jamais lancé dans le dépouillement exhaustif de Treigny². Et à mesure que ce travail avance, j'y trouve de nouveaux intérêts. Les actes eux-mêmes comportent des erreurs ou des lacunes, quelle qu'en soit la cause, et les tables n'y échappent pas non plus. Mais la réconciliation des témoins avec les parties prenantes de l'acte, permet de résoudre bon nombre de ces erreurs ou omissions.

Ce travail est davantage consommateur de temps et de bonnes volontés que pour les tables de mariages. Mais nous disposons aujourd'hui d'un outil extraordinaire, Internet. Prendre des photos des actes, et les mettre en ligne prendrait certes du temps, mais beaucoup moins que le dépouillement. Ce dernier pourrait alors être réalisé par tous ceux qui, pour de

simples raisons pratiques, ne peuvent se rendre aux AD ou recevoir les microfilms³.

La mise en ligne des actes, n'est pas en concurrence avec l'usage de tables. Ces dernières permettent un gain de temps que n'offre pas la consultation des actes. Il serait intéressant de connaître l'évolution de la vente des tables de mariages sur les 15 dernières années. La SGY a la possibilité de se livrer à cette recherche.

Quant à l'utilisation du courriel, il est certes plus rapide, mais également gratuit⁴. Il offre par ailleurs l'avantage, si l'on désire exploiter une partie de celui-ci, de permettre le copier-coller, ce qui avec une lettre « papier », nécessite compétences, moyens et perte de temps.

Espérant que la SGY saura vivre avec son temps, veuillez accepter, monsieur le Président, l'expression de mes dévouées salutations.

NDLR :

1 – *L'éditorial est censé être le reflet de la pensée du CA. Si une fraction du CA contredisait les termes d'un éditorial, nous ne manquerions pas d'en faire état. On peut donc considérer que l'éditorial est signé de l'ensemble du CA.*

2 – *Ce travail, ni mis en ligne, ni publié de façon traditionnelle, relève de la sphère privée et reste donc malheureusement confidentiel.*

3 - : *Ces travaux, hors de portée d'une association, sont programmés pour être réalisés prochainement par les AD avec les moyens de la puissance publique. Nous en rendrons compte le moment venu.*

Pour ceux qui souhaiteraient avoir une idée des sommes en jeu : les chiffres donnés par la direction des AD 89 sont assez comparables à ceux cités par madame Hélène Say, directrice des AD de Meurthe-et-Moselle, dans le numéro 177 de la Revue française de généalogie p. 25.

4 – *Moyennant paiement d'un abonnement mensuel de l'ordre de grandeur de l'adhésion annuelle à la SGY.*

Les enfants de la Révolution

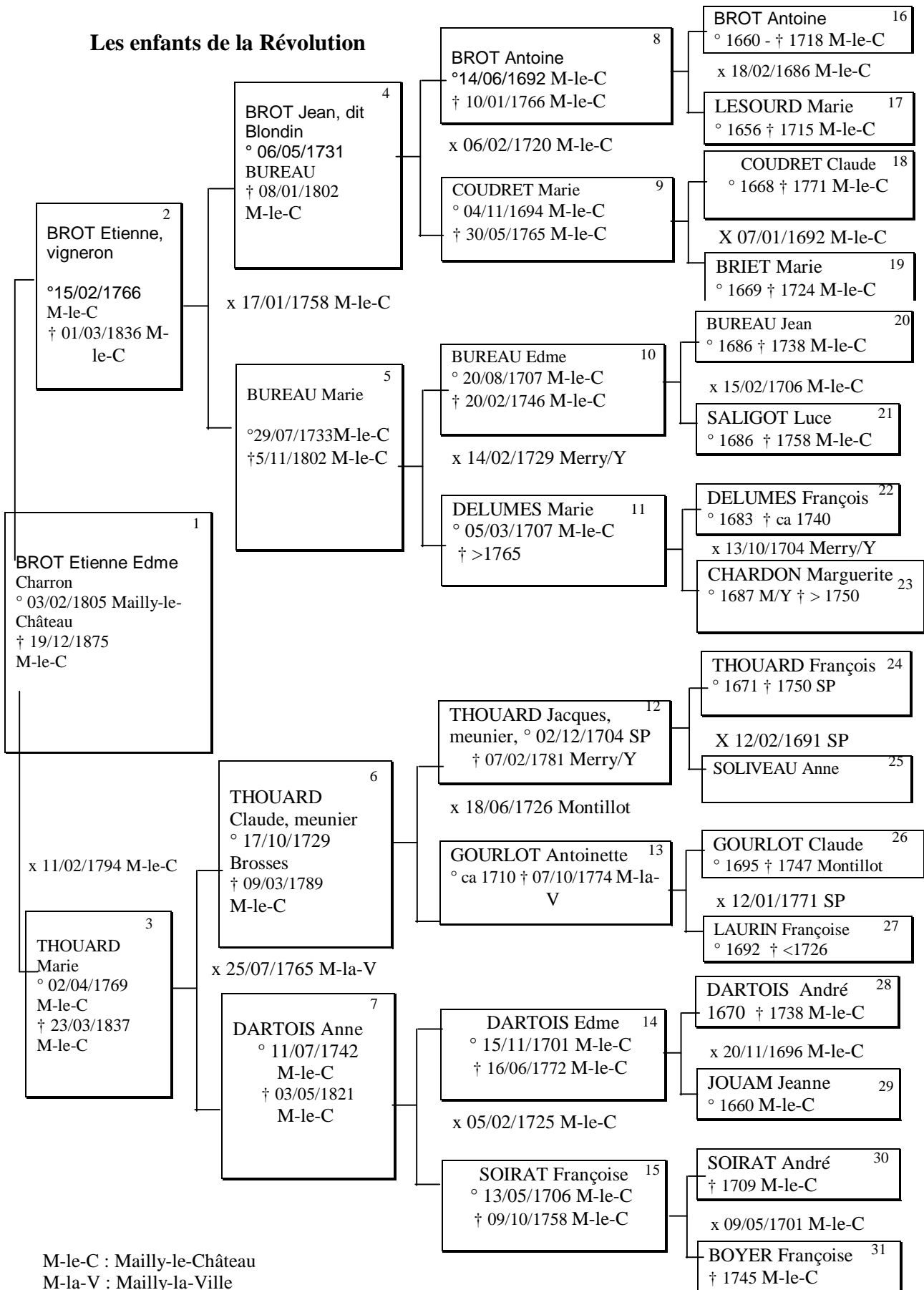
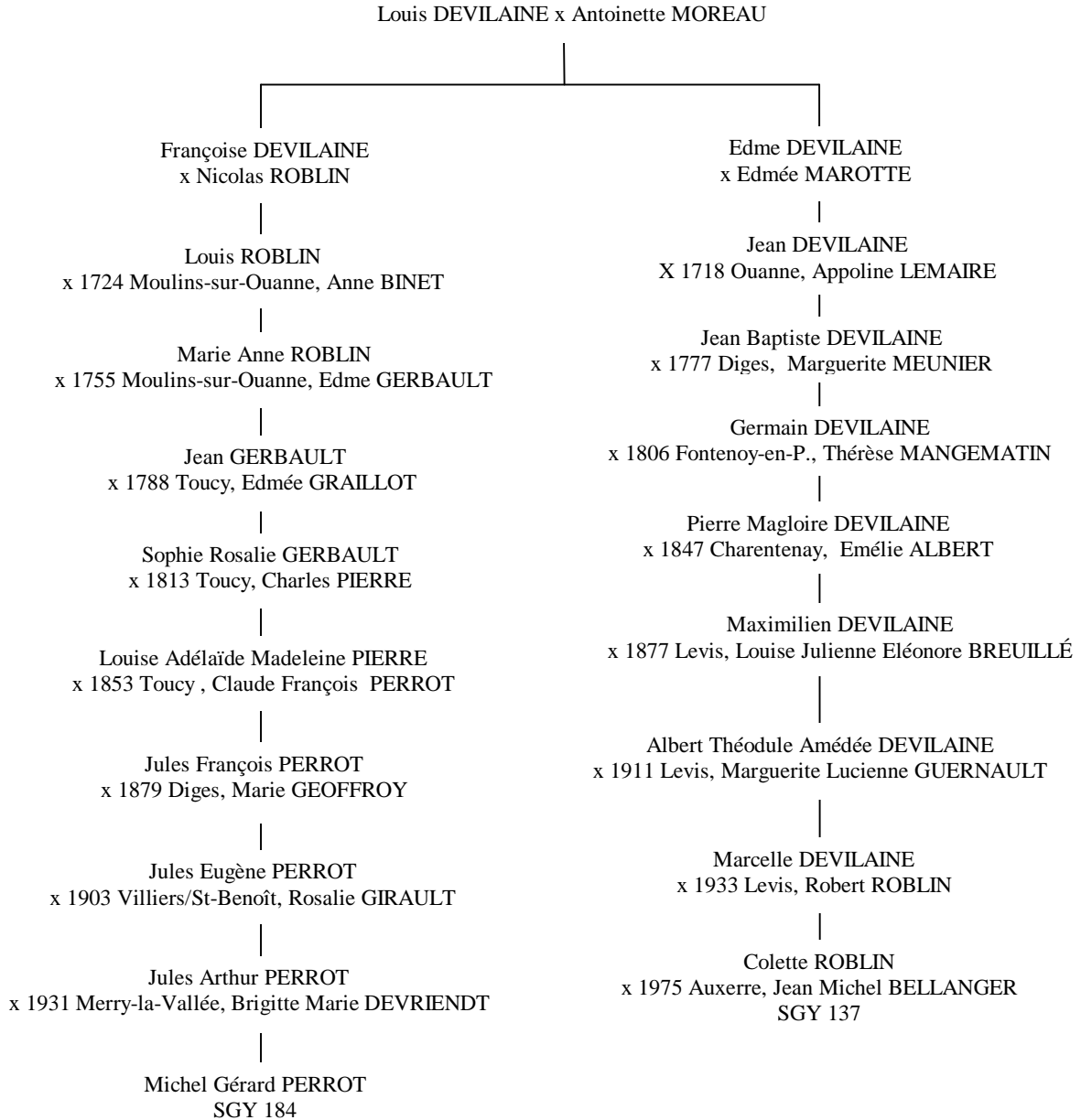


Tableau transmis par Jean Michel BELLANGER (SGY 137)

Nous avons appris :

Va paraître prochainement un ouvrage concernant les Floteurs de bois de l'Armançon, de madame Basset, de Brienon. Cet ouvrage comporte des études de familles de floteurs et à ce titre peut intéresser les généalogistes.

Nous sommes tous cousins

Dictionnaire biographique, généalogique et historique **de l'Yonne**
par Paul Camille Dugenne

Nous envisageons pour 2009/2010 une édition de poche (format A5) de cet ouvrage, édition qui intégrera corrections compléments et nouveautés.
Faites-nous parvenir les corrections, compléments, nouveautés que vous souhaitez voir figurer dans cette édition.

Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Un Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est en préparation :

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **Pensez à y apporter votre contribution* en envoyant vos listes (ou en confirmant celles envoyées en 2005) à monsieur Eric Frantz**

Adresse postale :, **65 rue de la Cognette, 91450 Etiolles.**

Adresse électronique : sgy,diffusion@free,fr

* Voir Génée-89 n° 118 page 85-86 pour tout renseignement pratique.

Nouveautés

Commandes à adresser à madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table** et en n'oubliant pas d'indiquer vos nom et adresse. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne"

Evitez les supports exotiques tels que post-it, talon de chèque Tout bon de commande ne correspondant pas à ces indications, sera retourné à son expéditeur. Merci de votre compréhension.

Les formalités pour les tarifs sont celles parues dans le catalogue 2008 avec les mêmes frais de port.

Mariages

Cheney	1668-1792	14€	Savigny-sur-Clairis	1655-1792	14€
Dracy	1793-1907	14€	Sennevoy-le-Bas	1793-1907	12€
Junay	1662-1792	12€	Sens	1897-1907	18€
Noé	1668-1792	14€	Villeblevin	1793-1900	16€

Tables naissances

Fontenay-sous-Fouronnes	1676-1792	14€	Sennevoy-le-Bas	1793-1905	16€
-------------------------	-----------	-----	-----------------	-----------	-----

Tables des décès

Sennevoy-le-Bas	1793-1905	16€
-----------------	-----------	-----

Nota bene : Les réductions de tarif concernant les **tables paroissiales** ou **communales** (baptêmes, mariages ou sépultures) ne s'appliquent pas aux **autres** produits inscrits à notre catalogue. Notamment elles ne s'appliquent pas aux tables cantonales, (ci-dessous), qui sont proposées avec une marge calculée au plus juste et doivent être considérées comme des ouvrages de librairie.

Canton de Seignelay (89-30) :

Deux volumes de 290 et 278 pages regroupant 7 751 actes concernant les dix paroisses de Chemilly, Cheney, Chichy, Gurgy, Hauterive, Héry, Mont-Saint-Sulpice, Ormoy, Seignelay, Sougères-sur-Sinotte

30 € chaque volume

Cahier Généalogique XVI (patriciat Sénonais XII^e - XV^e siècle)

par Etienne Meunier

32 archéo-généalogies concernant des familles notables du Nord du département de l'Yonne.

(sortie imminente) **21 x 29x cm - env. 200 pages - 25 euros** – S.G.Y. 27/4 place Corot 89000 – AUXERRE

(voir pages 92-93)

Assemblée d'Hiver à Sens : 29 XI 2008 – Salle Gambetta - Sens

Au programme : Présentation du Cahier généalogique XVI ; Le CEREP, outil de recherche généalogique

Renseignements : 27/4 place Corot 89000- Auxerre

(voir la fiche d'inscription encartée dans cette revue)

Rubriques :

◆ Courrier des lecteurs	91 & 93
◆ Dernière minute	91
◆ Dispense d'alliance	89
◆ Drame à Chéroy	89
◆ Éditorial	81
◆ Enfants de la Révolution	94
◆ Expatriés	84
◆ Fiche familiale (Fournerat).....	90
◆ Gendarmes originaires de l'Yonne au SHAT (Cl. Soulier).....	85-88
◆ Martin Tridon (F. Botte).....	82-84
◆ Nous sommes tous cousins	95
◆ Nouveautés	96
◆ Patriciat Sénonais.....	92-93

Rappel du calendrier pour l'année 2008

27/09/2008	Antenne sénonaise, rue Pasteur, Sens, salle St-Savinien, rez-de-chaussée, 14 h 30 à 17 h. Accès parking rue Saint-Pierre-le-Vif ; Pénélope.
11/10/2008	Réunion de l'antenne Avallonnaise à Avallon, Hôtel de Gouvenain, de 10 h à 17 h.
18/10/2008	Forum régional de l'Union généalogique de Bourgogne aux caves de Bailly
26/10/2008	Antenne des Chemins de Saint-Edme, Fontenay-près-Chablis, 9 h à 18 h Exposition généalogique de Douchy.
08/11/2008	Conseil d'administration U.G.B.
15/11/2008	Antenne sénonaise, rue Pasteur, Sens, salle St-Savinien, rez-de-chaussée, 14 h 30 à 17 h. Accès parking rue Saint-Pierre-le-Vif ; Pénélope.
16/11/2008	Antenne des Chemins de Saint-Edme, à Varennes, 9 h à 18 h.
22/11/2008	Antenne tonnerroise, à Tonnerre, caveau Dolto, rue Claude Aillot de 14h 30 à 18h 1 ^{ère} Journée interdépartementale <i>Yonne/Seine-et-Marne</i> à Moret-sur-Loing 9 h à 18 h.
29/11/2008	Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, salle Gambetta, sous le Marché couvert, à Sens.
29/11/2008	Conseil d'administration de la SGY, rue Pasteur, à Sens, à 9 h.

Pour les réunions d'antenne : des modifications de dernière minute peuvent survenir, il est prudent de demander confirmation au responsable d'antenne. (voir les coordonnées dans la partie générale de la présentation)

Antenne des Chemins de Saint-Edme (Contact : M. Jean Paoletta-3 rue des Vignes-89800-La Chapelle-Vaupelteigne)

Antenne de *Quarré-les-Tombes* – mairie de Saint-Germain-des-Champs : 4 réunions à préciser